

École La Sablonnière
143, rue des Sables
Gatineau, QC – J8P 7G6

Téléphone : 819-643-1882 - Télécopieur 819- 643-4678

Courriel : sablonniere@cassd.gouv.qc.ca

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT - École La Sablonnière

Procès-verbal

21 mai 2025 à 18 h 15

Étaient présents :

1. Madame Marie-Pier Gravel, direction
2. Madame Nadine Cyr, direction adjointe
3. Madame Annie Legault personnel, service de garde
4. Madame Martine Jolin, personnel, enseignante 3^e cycle
5. Véronick Ducasse, personnel, enseignante 2^e cycle
6. Madame Ruthe Belton, personnel, enseignante 3^e cycle
7. Madame Ariane Mongrain-Mantha, personnel, enseignante préscolaire
8. Madame Cyréc Bastien, professionnelle, psychoéducatrice
9. Monsieur Patrick Danis, parent, président
10. Madame Marie-Jeanne Meunier, parent, vice-présidente
11. Madame Dominique Ricard, parent, secrétaire
12. Monsieur Jacky Celaure, parent
13. Madame Sonya Martineau Paquette, parent

Étaient absents :

1. Madame Brigitte Landry, parent
2. Monsieur Yannick Foula, parent
3. Madame Isabelle Dion, parent substitut

1. Ouverture de la rencontre et vérification du quorum (2 min)

M. Danis constate le quorum à 18 h 22.

Mme Gravel la nouvelle directrice se présente. Situation particulière en raison des moyens de pression du personnel de direction, la consigne est de ne pas assister au CÉ. Elle nous demande de prendre en note nos questions et de lui envoyer pour suivi. Mme Cyr et Mme Gravel quittent par la suite.

2. Adoption de l'ordre du jour (1 min)

- Ajout d'un point 11.1 : adoption du budget du BBQ
- Ajout d'un point 11.2 : le club des petits déjeuners

Proposé par : Mme Cyrcé Bastien

Résolution CÉ 202425-210525-01

3. Adoption du procès-verbal du 9 avril 2025 (5 min)

Deux petites coquilles à corriger dans la liste des présences : changer "personne" pour "personnel" à la suite de Mme Véronick Ducasse et Mme Ariane Mongrain-Mantha

Proposé par : Mme Véronick Ducasse

Résolution CÉ 202425-210525-02

4. Effets scolaires (10 min)

Tous les montants sont à l'intérieur des montants permis.

L'école a reçu les soumissions des librairies pour les cahiers d'activités. C'est la compagnie Fréchette qui a remporté, c'est la moins chère.

Proposé par : Mme Véronick Ducasse

Résolution CÉ 202425-210525-03

5. Règles de vie - école (10 min)

- Ajouter à la page 17 : Je garde **le** silence
- Changer à la page 17 : l'ordre des valeurs pour former l'acronyme CARE
- Ajouter à la page 26 : "**L'élève doit prendre l'autobus qui lui est assigné et il doit descendre à son arrêt attitré.**"
- Ajouter à la page 27 et 28 :
"À l'école et à la maison, lorsque j'utilise le matériel et les applications de l'école, je m'engage à :"

À adopter par courriel une fois les changements apportés au document

Résolution CÉ 202425-210525-04

6. Règles de fonctionnement du service de garde (10 min)

Page 8 : point 8.3 – Modifier la phrase : Après 3 retards du parent, le service de garde se réserve le droit de suspendre le service à son enfant pour une période indéterminée.

Page 12, au point 14,5, la syntaxe de la phrase est changée pour : Le service de garde pourrait permettre, lors d'événements spéciaux, d'offrir aux élèves des aliments à caractère festif.

Proposé par : Mme Marie-Jeanne Meunier

Résolution CÉ 202425-210525-05

7. Sortie à approuver (5 min)

Sortie éducative des finissants de 6^e année : Sortie au Lac Lemay, le 17 juin. Aucuns frais pour les parents.

Proposé par : Mme Cyrcé Bastien

Résolution CÉ 202425-210525-06

8. Service de traiteur « Les bons p'tits plats » (5 min)

Nous approuvons *Les bons petits plats* l'année 2025-2026.

Note : Demander à la direction si le contrat peut être résilié si nous accédons au service de cantine sociale offert par Moisson Outaouais.

Proposé par : Mme Ruthe Belton

Résolution CÉ 202425-210525-06

9. Mots

9.1 . Présidence – Représentant au comité de parent

- Dernière rencontre des comités de parents à la CSSD le 12 mai dernier. Point d'information qu'une rencontre a eu lieu avec les élèves et ce qui ressort est que les concentrations devraient être abandonnées. Les élèves qui sont déjà inscrits continueront leurs concentrations. Il y a de nouvelles normes du gouvernement qui devraient offrir à tous les élèves un choix de concentration dans **leur** école de quartier.
- De nouvelles personnes ont été élues.

9.2 . Personnel de soutien - Service de garde

- Déjà discuté au point 6.

9.3 . Personnel professionnel

- Tout va bien.

9.4 . Personnel enseignant

- Le préscolaire l'accueil des prochains élèves/parents a eu lieu.
- Les examens du ministère de 4^e année auront lieu la semaine prochaine. Les pratiques ont débuté.
- 5^e année : Sortie au parc avec une autre classe de 5^e année avec laquelle ils ont correspondu toute l'année. Ils se rencontreront pour la première fois. – Initiative de Mme Belton.
- 6^e années : La visite de la polyvalente a eu lieu. Examens du Ministère à venir
- Période de révision des plans d'intervention pour toute l'école est en cours.

9.5 . OPP

- Voir point varia 12.1.

9.6 . Direction

- Absente en raison des moyens de pression.

10. Parole au public

- Absent

11. Date de la prochaine rencontre (1 min)

18 juin 2025, 18 h 15

Proposé par : Mme Ruthe Belton

Résolution CÉ 202425-210525-07

12. Varia :

12.1. Budget BBQ

Besoin d'un montant de 4 936,56 \$ issu du compte de l'OPP pour réaliser l'activité du BBQ du 12 juin prochain.

Proposé par : M. Jacky Celaure

Résolution CÉ 202425-210525-08

12.2 . Club des petits déjeuners

La santé publique s'est dotée d'une escouade alimentaire. L'école La Sablonnière est sur la liste des écoles admissibles étant une cote 8 au niveau de la défavorisation. Comme nous ne sommes pas inscrits, il serait souhaitable de nous inscrire.

Mais une fois que nous serons acceptés, on ne peut être retiré.

3 formules :

- Formule autonome : L'école coordonne tout.
- Formule complète : Le club s'occupe de tout. Frigo, ustensiles, etc.
- Formule hybride : Le Club s'occupe de livrer la protéine et laisse l'école s'occuper du reste.

Le service est offert à tous les élèves peu importe leur situation financière familiale.

Les membres du CÉ demandent que la direction de l'école s'inscrive sur la liste, sur le site Web du Club des petits déjeuners pour l'année scolaire 2025-2026. Avec une lettre d'intérêt doit aussi être déposée.

Proposée par : Mme Annie Legault

Résolution CÉ 202425-210525-09

13. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20h 12

Proposée par : Mme Véronick Ducasse

Résolution CÉ 202425-210525-10